

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15153**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention Comptabilité, contrôle, audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur d'Académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'analyse et l'exploitation des données financières à des fins de gestion ou pour satisfaire des besoins d'informations externes occupent une place croissante dans le management et le contrôle des organisations.

Les emplois visés supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans les domaines suivants : comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, contrôle de gestion, système d'information de gestion, management, audit externe légal et audit interne. La maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires et une bonne culture économique deviennent indispensables.

Les activités visées par la mention CCA peuvent exercer en tant que conseil externe ou auditeur légal de l'entité ou en tant que salarié de cette entité. Les principales activités sont les suivantes :

- Analyser les processus, activités et opérations d'une entité et concevoir son système d'information comptable et financière en utilisant les ressources informatiques,
- Rechercher et utiliser dans la documentation technique (fiscale ou normes comptables) les informations pertinentes pour répondre à une question imprévue ou résoudre un problème complexe,
- Etablir les états financiers individuels ou consolidés d'une entité et les déclarations fiscales ou sociales correspondantes,
- Préparer la communication financière de l'entité,
- Assurer en totalité ou en partie l'audit financier externe légal ou contractuel d'une entité,
- Produire et exploiter les informations de la comptabilité de gestion à des fins de contrôle de gestion, notamment l'établissement de budget prévisionnel et l'élaboration de tableau de bord de gestion,
- Organiser le contrôle interne de l'entité et mener des missions d'audit interne, financier ou opérationnel dans le but d'aider les membres de cette entité à exercer efficacement leurs responsabilités,
- Organiser et ou assurer la gestion financière à long, moyen et courte terme d'une entité,
- Réaliser un diagnostic financier d'une entité et procéder à son évaluation financière,
- Conseiller l'entité en cas de contrôle fiscal ou social,
- Organiser et/ou gérer les changements de périmètre de l'entité (notamment les opérations de fusion-acquisition) en coopération avec d'autres experts (notamment avocats), les banques, les autorités de régulation (concurrence, AMF,...)
  - la maîtrise des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit financier externe et de l'audit interne,
  - la rigueur intellectuelle et l'organisation,
  - la capacité d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle interne ou externe,
  - la capacité d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action,
  - la capacité de définir des directives générales en application d'une politique et manager une équipe
  - la capacité de jugement et l'aptitude à argumenter,
  - l'aptitude à la prise de décision,
  - l'aptitude à la communication écrite et orale (en français et en anglais)
  - l'aptitude au travail en équipe, à la coopération, à la négociation,
  - l'aptitude à la conduite du changement,

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Directions comptables et financières, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;
- Direction administratives et financière d'une association
- Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.

- directeur comptable dans des entités moyennes ou importantes ;
- responsable de la consolidation,
- responsable du reporting et du contrôle financier d'un groupe ;
- contrôleur de gestion ;
- directeur administratif et financier d'une entité moyenne ou importante
- responsable du service d'audit interne d'un groupe.
- Analyste financier dans une banque, une société de courtage ou un fonds d'investissement important
- chef de mission dans un cabinet d'expertise comptable ;
- collaborateur sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Obtention de la moyenne pour chaque épreuve composant la mention. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

Préalablement à la soutenance du mémoire de fin d'études en fin de cycle de formation M2, le pré-requis suivant

est à valider : obtention de l'épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais . Pour l'anglais, Test Bulat Niveau 3 requis. Au début de la soutenance, l'encadrement et le suivi du séminaire de techniques d'expression et de communication donnent lieu à validation.

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

#### Référence du décret général :

**Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002**

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 4 janvier 2005 (n° habilitation 20043138)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

**Références autres :**

Arrêté du 22 août 2014

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.mastercca.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Cnam

292 rue Saint Martin

75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Paris

**Historique de la certification :**

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31489